



Projets de La Barben : signature d'un avenant à la promesse de bail et réception d'une requête en référé suspension

La commune de La Barben, située dans les Bouches-du-Rhône (France), a signé avec VOLTALIA un avenant à la promesse de bail concernant huit projets de parcs solaires photovoltaïques de 12MW chacun.

L'avenant était nécessaire à la poursuite de ces projets suite au « moratoire photovoltaïque » (décret du 9 décembre 2010) qui a mis fin au précédent tarif préférentiel. Cet avenant est l'une des nombreuses conditions nécessaires mais non suffisantes à la mise en œuvre des projets.

Ainsi, une requête en référé suspension a été reçue vendredi 13 janvier en provenance de trois associations mettant en péril les permis de construire requis.

VOLTALIA développe depuis 2008 ces huit projets pour son compte et pour celui de ses partenaires. Le site est en cours de défrichage.

Grâce à sa coopération sur le long terme avec la commune de La Barben, VOLTALIA continue de promouvoir ces projets malgré les risques importants de faisabilité et une rentabilité fortement dégradée par le « moratoire photovoltaïque ».

A propos de VOLTALIA (www.voltalia.com)

- *Producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables, VOLTALIA développe et exploite des projets multi-sources : hydraulique, éolien, biomasse et solaire.*
- *VOLTALIA est présent en France, en Grèce, au Brésil et en Guyane.*
- *VOLTALIA est cotée au Marché Libre d'Euronext Paris depuis mai 2006 (FR000302224-MLVLT).*

Contacts :



Christophe Ripert
Tel : +33 (0)1 40 88 96 10
c.ripert@voltalia.com



Finance et Communication
S. Kennis /J. Gacoin
Tel : +33 (0)1 44 91 52 50
skennis@aelium.fr